

## Reportage

TRANSPORTS AÉRIENS

## Grève massive des agents de sûreté aéroportuaire

Aéroport de Roissy

“Je n'ai jamais vu une telle mobilisation” (un agent de sûreté de Roissy)

Correspondant

**A** l'appel des organisations syndicales CGT, FO, CFDT, CFTC, UNSA, les agents de sûreté aéroportuaire sont en grève massive. Au moment où cet article est écrit, la grève s'étend à deux autres aéroports. Les salariés manifestent dans l'aéroport. « Je n'ai jamais vu une telle mobilisation », explique l'un d'eux.

Répondant à nos questions sur les conditions de travail, ils expliquent : « Les entreprises de sûreté nous present, nous piétinent pour remporter les marchés à Aéroports de Paris (ADP) et Air France. Ras-le-bol, on est sur-exploités... On peut passer douze heures en poste sans pouvoir aller aux toilettes. Ce sont des esclavagistes !

— Les patrons nous provoquent à longueur d'année, ils nous licencient pour rien. On est dans la misère. Certains d'entre nous ne peuvent pas payer les cadeaux de Noël à leurs enfants. On est arrivé au point de non-retour. On est tous unis pour que cela s'arrête.

— Cela fait quatre jours... On ne reprendra pas tant qu'ils n'auront pas satisfait nos revendications. » Un syn-



dicaliste FO indique : « Dimanche, les patrons du SESA sont venus : ils nous disent qu'ils sont prêts à négocier, mais qu'il faut qu'on arrête la grève ! De qui se moque-t-ils ? Ce n'est pas comme ça que ça doit se passer. » Quelles sont vos revendications ? Il lit le tract intersyndical : « — Augmentation de 204,91 euros pour tous les coefficients au même

titre que nos collègues de Marseille. — Subrogation (prise en charge par l'employeur des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail) ; — Arrêt de la précarité ; — Conditions de travail : planning cyclés — sept heures par jour ; deux jours de repos consécutifs et deux week-ends par mois pour temps partiel et temps complet — ; arrêt de l'am-

plitude inférieure à cinq heures par vacation ; suppression pure et simple du projet de débadgeage pour les pauses, arrêt des sanctions à la suite du contrôle caméra ; — Quarante-cinq minutes de pause repas payée pour tous ; — Arrêt des pressions, de la répression, de l'automatisation des sanctions, des mises à pied conservatoires. » ■

Aéroport de Lyon-Saint-Exupéry, lundi 19 décembre 16 h 30

## “100 % des salariés sont en grève à Lyon avec leurs syndicats”

Entretien avec un délégué et des grévistes CGT de la société Brink's (sûreté aéroportuaire)

**Vous êtes en grève depuis vendredi. Quelles sont vos revendications ?** Nous sommes dans le cadre d'un mouvement national intersyndical des entreprises de la sûreté aéroportuaire (celles qui assurent le contrôle des passagers aériens et de leurs bagages). De mon point de vue, le point le plus important, c'est l'exigence que, lors des appels d'offre qui sont lancés tous les cinq ans, le nouveau prestataire soit obligé de reprendre 100 % du personnel avec 100 % des usages et accords.

Ici, c'est Sécuritas qui a eu pendant quatorze ans le marché de la sûreté aéroportuaire.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, c'est la Brink's qui a le contrat. Il a fallu que nous nous battions bec et ongles pour qu'elle garde — et c'était une première en France — 100 % des personnels, avec 100 % des usages et des accords antérieurs que nous avions gagnés petit à petit !

En effet, l'accord national de 2002 dans le cadre de la convention collective ne garantit la reprise que de 85 % des personnels.

Nous sommes 353 CDI. Si on ne s'était pas battus, près de 80 personnes auraient pu être mises dehors ! Avec les restrictions budgétaires, tous les salariés des entreprises de service des aéroports sont menacés, aussi bien le nettoyage, la sûreté... Aussi, on veut que les transferts soient garantis à 100 % ! On est d'autant plus inquiets que les aéroports sont en train d'être privatisés. En 2012, c'est Vinci qui prend celui de Lyon et on a du souci à se faire.

**N'y a-t-il pas aussi la revendication de 200 euros d'augmentation des salaires ?**

Si, absolument ! Il faut savoir que les salaires ne dépassent pas 1 400 euros mensuels tout compris, alors que



nous travaillons de jour comme de nuit, les week-ends et les fêtes, que nous avons une qualification reconnue. Nous revendiquons depuis dix ans un vrai treizième mois. L'actuelle prime aéroportuaire, qu'on nous présente comme treizième mois, est soumise à tellement de conditions que quasiment personne ne la touche la première année et qu'elle saute bien souvent, notamment en cas de congé maternité... Par ailleurs, les plannings qu'on nous impose sont de pire en pire, calculés pour faire sauter le maximum d'heures majorées (heures supplémentaires ou de nuit).

**Où en sont les négociations ?**

Il y a eu une première réunion hier entre les organisations syndicales et le syndicat patronal des entreprises de sûreté aéroportuaire (SESA). Les patrons ont fait un véritable chantage aux syndicats : vous signez un accord de fin de conflit sans le moindre engagement préalable, vous reprenez le travail et on négocie ensuite !

Les délégués ont refusé de signer un chèque en blanc. Aujourd'hui, les négociations ont été annulées par refus du SESA. Il y a ce que j'appellerais un complot des entreprises et du ministre Kosciusko-Morizet pour faire croire que les syndicats refuseraient de négocier, alors que ce n'est pas le cas — nous voulons le faire sur des choses précises — et qu'ils refuseraient également d'aller au ministère des Transports, alors que la CGT l'a demandé sans succès au SESA. Après quatre jours de grève, on n'est pas prêts à lâcher pour rien !

**Les médias laissent entendre que, notamment à Lyon-Saint-Exupéry, le trafic serait quasiment revenu à la normale aujourd'hui. Qu'en est-il ?**

Depuis le début du conflit, 100 % des salariés sont en grève à Lyon avec la CGT et l'UNSA ! Aussi, quand ce matin j'ai entendu que 70 % des vols allaient être assurés dans la journée, je me demandais comment ils allaient faire. La CGT du commerce et des ser-

vices nous a alertés ce matin : en fait, ils ont fait appel à quatre sociétés extérieures, sans contrat avec l'aéroport de Lyon et avec des personnels sans habilitation.

C'est illégal, et les contrôles se font sans respect des procédures de sécurité !

Nous avons fait venir un huissier pour le constater et faisons une demande de référé pour le faire stopper. En fait, la grève s'étend sous l'effet de l'ampleur du mouvement engagé. A ICTS, la grève est massive.

A Sécuritas, où il y a déjà eu ces derniers mois des mouvements importants, la grève est maintenant majoritaire. Aujourd'hui, la grève a commencé à Orly, à Mulhouse, à Nice... Nous sommes déterminés pour gagner, parce que ça suffit !

**Avez-vous quelque chose à ajouter ?**

On entend dire que l'on prendrait en otage les passagers. Quand c'est la direction de la Brink's qui reprend ce discours, cela nous révolte ! Ils savent ce que les mots veulent dire ! Notre travail, c'est justement d'éviter que les passagers aériens puissent être pris en otages au cours d'un vol. Alors, assimiler notre grève à une « prise d'otage », c'est faire preuve d'un mépris total pour notre travail ! Cela fait plus d'un mois et demi que nous interpellons le patronat sur nos revendications... En vain !

Par ailleurs, j'attire votre attention sur une chose. Ils trouvent une « solution » ce lundi pour faire partir à tout prix les avions. Est-ce que cela n'aurait pas un rapport avec le fait que de nombreux hommes d'affaires empruntent le transport aérien en semaine, tandis que ce week-end, c'était plutôt le « bas peuple » ?

Propos recueillis par Jean-Paul CROUZET ■

Repères

● Auparavant, les contrôles de sûreté dans les aéroports relevaient des services publics. Le contrôle des passagers était réalisé par la police de l'air et des frontières. Le contrôle des bagages de soute était de la responsabilité de la douane, et le contrôle des accès à l'aéroport, autre que dans les aéroports, était fait par la gendarmerie du transport aérien. Depuis 2001, toutes ces prestations font l'objet de contrats de sous-traitance qui sont mis à la charge des aéroports par l'Etat. Cela représente environ 6 000 emplois dans les aéroports parisiens.

● Cela est à mettre en relation avec la directive européenne 96-67-CE du 15 octobre 1996, dite « escale », qui interdit le monopole des aéroports sur des activités d'assistance aéroportuaire. Cette directive a été un accélérateur de la sous-traitance et de l'externalisation des missions traditionnelles des aéroports et des services publics. Elle a été transposée par décret en droit français le 5 janvier 1998 sous le gouvernement de cohabitation Chirac-Jospin-Gayssot, qui est aussi celui qui a lancé la privatisation d'Air France en février 1999.

● Dans le cadre de la privatisation et du changement de statut d'Aéroports de Paris (ADP) en 2005, sous le gouvernement Chirac-Raffarin-Villepin, un cahier des charges de l'Etat fait obligation à ADP d'assurer ces prestations ou de les faire assurer par des sociétés anonymes. Les agents de sûreté relèvent d'une annexe à la convention collective de la sûreté. Les grèves successives dans ce secteur ont, entre autres, porté sur l'exigence du personnel d'avoir une convention collective distincte de celle de la sécurité, parce qu'ils ont une qualification plus élevée.

● Concernant le droit de grève, comme ces salariés qui relèvent pourtant du privé exercent des missions de services publics, les cinq jours francs de préavis de grève correspondant aux règles de la fonction publique leur sont imposés, ce que les organisations syndicales respectent. La proposition de loi anti-grève préparée par le gouvernement — avec obligation pour chaque salarié de se déclarer gréviste quarante-huit heures à l'avance — vise à aller encore plus loin.

ÉCLAIRAGE

## A nouveau, l'offensive contre le droit de grève

Depuis quelques jours, les déclarations se multiplient contre le droit de grève. Les Echos publie, mardi 20 décembre, un article résumant ainsi la position du patronat français :

« Comment faire ? La solution qui vient le plus vite à l'esprit est l'extension aux transports aériens de ce qui a été fait avec succès dans le ferroviaire en 2007 par Nicolas Sarkozy et Raymond Soubie. A la SNCF et la RATP, un mécanisme d'alarme sociale a été mis en place avec une obligation de négocier. Mais le plus important est la contrainte faite aux grévistes de se déclarer quarante-huit heures à l'avance, ce qui permet aux entreprises de s'organiser en conséquence. Chacun constate que le mécanisme a plutôt bien fonctionné, notamment pendant les grèves contre les retraites. Cette solution mérite d'être examinée. » Venant à la rescousse de cette offensive, Eva Joly, la candidate d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV), à son tour, mardi 20 décembre au matin, a prôné l'instauration d'un service minimum et d'une déclaration préalable quarante-huit heures à l'avance. Consensus contre le droit de grève ?

## Chronique

## POLITIQUE

## Il est possible de faire reculer Chatel

Laurence Fayard

Retrait des projets de décret et d'arrêté sur l'évaluation des enseignants ! C'est cette exigence qui s'est exprimée avec force lors de la grève et des manifestations du 15 décembre. C'est autour de cette revendication que l'unité des fédérations syndicales de l'enseignement s'est réalisée, s'exprimant notamment dans la pétition commune qui a recueilli en trois semaines près de 67 000 signatures.



Un "accord de méthode" signé entre le ministre Luc Chatel et le SGEN-CFDT pour mettre un terme à la mobilisation des enseignants.

Cette aspiration à l'unité pour le retrait, les enseignants l'ont également affirmée dans les dizaines de prises de position d'assemblées générales avec leurs sections syndicales.

En signant le 2 décembre dernier avec le SGEN-

CFDT un « accord de méthode » établissant un calendrier de « concertation » pour la mise en place de la réforme, le ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, comptait y associer les organisations syndicales et mettre ainsi un terme à la mobilisation pour le retrait.

Le fait qu'au lendemain du 15 décembre, plusieurs organisations syndicales aient exprimé leur refus d'y participer et clairement réaffirmé l'exigence de retrait des textes sur l'évaluation comme préalable à toute discussion, est un point d'appui pour la poursuite de la mobilisation. Ce qui vient de se passer dans l'enseignement supérieur, où le ministère a annoncé, le 16 décembre, la suspension de la procédure des évaluations individuelles des enseignants-chercheurs, démontre qu'il est possible de faire reculer le ministre Chatel.

Une réunion de toutes les fédérations syndicales de l'Éducation nationale est prévue le 4 janvier. Tout se concentre désormais dans la poursuite du combat dans l'unité pour le retrait du projet sur l'évaluation.

## Enseignement

## 15 décembre : grève et manifestations dans tout le pays pour le retrait des textes sur l'évaluation des enseignants

Entendu dans les manifestations

## A Paris

Une enseignante : « Le projet du ministre est extrêmement dangereux. Il met en péril le statut et l'enseignement des disciplines. Les enseignants seraient jugés arbitrairement sur la base des contre-réformes. Or notre statut est basé sur le respect de la transmission des disciplines. Il garantit l'égalité de l'enseignement sur tout le territoire national. Le respect de notre statut conditionne les moyens pour assurer un enseignement de qualité. Notre mobilisation n'a rien de corporatiste. »

Une déléguée du SNES : « Derrière ce projet de décret, l'école et nos missions sont mises en cause. Le ministre veut nous évaluer sur autre chose que la discipline qu'on enseigne, le cœur de notre métier passe au second plan. Ce projet contribue à vider l'école de son contenu, c'est un symbole. On casse l'école comme on casse la fonction publique, comme on casse l'université. Dans les salles de professeurs, il n'y a aucune ambiguïté, c'est le retrait du projet de décret que tous exigent. Dans mon lycée, les collègues sont massivement en grève aujourd'hui. Les sections syndicales FO, SNES, y compris le SGEN y ont appelé. Dans l'assemblée générale, les collègues ont demandé : "Si le ministre ne cède pas le 15, que fait-on ?" Nous réunirons à nouveau l'assemblée générale à la rentrée de janvier. »

Une déléguée FO : « Dans mon lycée, nous sommes 130 professeurs. Nous avons obtenu d'abord qu'une assemblée avec tous les syndicats ait lieu. Ensuite, il y a eu discussion sur les revendications, il ne fallait pas noyer le poisson, l'exigence du retrait du projet de décret, c'est cela qui fait l'unanimité. »

## A Marseille (Bouches-du-Rhône)

Trois mille manifestants à Marseille, où, selon les organisations syndicales, deux enseignants sur trois étaient en grève. Des enseignants du primaire expliquent les raisons pour lesquelles ils veulent le retrait des projets de textes sur l'évaluation. Parmi celles-ci, l'autoévaluation qu'ils devraient présenter à l'inspecteur de circonscription. « Les enseignants devront se justifier de la façon dont ils se débrouillent pour faire face à la casse du système », s'indigne l'un d'entre eux.

## Au Mans (Sarthe)

« Le problème, explique un professeur d'histoire au lycée Touchard, c'est que le proviseur n'est pas apte à juger la qualité de nos cours. Si avant ce poste, il était professeur de musique, je ne vois pas comment il pourrait noter ma matière. » Pour lui, il faut le retrait du projet de décret car « le proviseur risque de favoriser les professeurs qui s'investiront dans la vie de l'établissement ou ceux avec qui il a des affinités. Cela n'a plus rien à voir avec la qualité de notre enseignement », ajoute-t-il.

## A Lens (Pas-de-Calais)

Un militant du SNES explique pourquoi il faut le retrait des projets de texte sur l'évaluation : « Si ce projet était adopté, nous ne serions plus notés que par notre chef d'établissement, ce qui est inacceptable. Certains chefs d'établissements n'ont jamais enseigné, alors comment peuvent-ils juger la pédagogie, le cœur de notre métier ? L'inspecteur, lui, connaît notre matière », ajoute-t-il. « Ce qu'il faudrait, c'est développer le nombre d'inspecteurs », conclut-il.



A Lyon, 2 000 manifestants partis de la place Guichard à 14 heures ont rejoint le rectorat où une audience avait été demandée. Une cinquantaine d'écoles du département étaient en grève totale.

A Saint-Etienne, 800 manifestants, dont 150 lycéens, se sont rendus de la Bourse du travail à l'inspection académique pour exiger le retrait du projet sur l'évaluation.



Près de 1 000 enseignants ont manifesté à Rennes derrière une banderole commune "Retrait des projets de texte sur l'évaluation".

## INFORMATIONS SYNDICALES

Communiqués des organisations syndicales (extraits)

## FNEC FP-FO

"Le préalable à toute discussion reste le retrait des textes"

Le 15 décembre, les personnels enseignants du premier comme du second degré étaient en grève et ont manifesté avec leurs fédérations syndicales pour le retrait du projet d'évaluation : 10 000 manifestants à Paris, 5 000 à Marseille, 2 000 à Toulouse, 1 000 à Montpellier, 2 000 à Lyon, plus de 1 200 à Bordeaux... Dans toutes les villes, des manifestations se sont déroulées avec d'importants cortèges Force ouvrière (...). La FNEC FP-FO constate que le ministre a renoncé à inscrire son projet à l'ordre du jour du CT (comité technique - NDLR) ministériel du 16 décembre. Le ministre serait bien inspiré d'abandonner définitivement ses projets ; les enseignants n'en veulent pas.

Pour la FNEC FP-FO, le préalable à toute discussion reste le retrait des textes ; le ministre doit renoncer au simulacre de négociations qu'il prétend mettre en place sur la base de ses propositions avec la collaboration du SGEN-CFDT à travers un « accord de méthode ».

C'est sur ce mandat que la FNEC FP-FO participera le 4 janvier à 16 heures à une réunion de toutes les fédérations syndicales de l'Éducation nationale ; la FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir dès la rentrée pour confirmer l'exigence du retrait du projet de dispositif d'évaluation.

## SNES

"Près d'un enseignant sur deux en grève pour le retrait du projet sur l'évaluation des personnels"

Près d'un enseignant sur deux en grève pour le retrait du projet d'évaluation des personnels !

47 % des enseignants des collèges et des lycées sont en grève aujourd'hui. Cette mobilisation importante, dans un contexte de pouvoir d'achat dégradé, est l'expression claire du rejet du projet ministériel. Comme le sont les nombreuses manifestations organisées aujourd'hui et la pétition intersyndicale en ligne qui a recueilli à ce jour plus de 66 000 signatures.

En effet, ce projet qui fait du chef d'établissement l'unique évaluateur des personnels (...) oublie que la raison d'être de l'école est bien l'enseignement, ce qui se passe en classe (...). Le SNES exige une nouvelle fois le retrait de ce projet et rappelle sa détermination à poursuivre avec les personnels la mobilisation dès la rentrée de janvier si le ministre persistait dans son obstination coupable.

## SE-UNSA

"Évaluation des enseignants : pas de négociation pour le SE-UNSA"

Le SE-UNSA a adressé le 16 décembre, au ministre, une lettre précisant qu'il n'entrerait pas dans un cycle de discussion-négociation sur la question de l'évaluation et de la carrière des enseignants.

La logique managériale qui prévaut dans cette réforme n'est pas celle du SE-UNSA. Elle est contreproductive car elle conduit à l'éclatement des équipes alors qu'il faudrait renforcer leur cohésion. Elle conduit aussi à la mise en concurrence entre les établissements.

Qui plus est, sur la partie carrière, c'est une dégradation des conditions de rémunération qui est proposée (...). Les conditions d'une négociation sereine et sincère ne sont pas réunies.

**Évaluation des enseignants-chercheurs : la procédure est suspendue**

Le 16 décembre, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche annonçait la suspension de la procédure d'« évaluation-sanction » des enseignants-chercheurs.

Ce recul est un point d'appui pour le combat, dans l'unité, des enseignants du primaire et du secondaire avec leurs syndicats pour le retrait du projet sur l'évaluation.

Nous publions un extrait du communiqué du SNESUP.

Alors que nous défilions hier pour dire "non à l'évaluation-sanction", en convergence avec les enseignants du primaire et du secondaire, une délégation de la commission permanente du Conseil national des universités (CPCNU) rencontrait la directrice de la direction générale des ressources humaines du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le but de revenir sur le calendrier particulièrement resserré de la première vague des évaluations individuelles des enseignants-chercheurs.

Au cours de cette réunion, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a confirmé l'annulation du calendrier qu'il avait élaboré sans aucune concertation (...). Ce recul du gouvernement est une première étape vers le moratoire d'un an que nous revendiquons (...). Le SNESUP se félicite de cette première prise en compte de ses revendications et des récentes prises de position de la CPCNU. Il appelle à construire le refus collectif de l'évaluation-sanction.

## HÔPITAUX

## Grève au centre hospitalier d'Arras pour le renouvellement des CDD

Mardi 6 décembre, à l'appel de leurs syndicats (FO et SUD), les salariés du centre hospitalier d'Arras se sont mis en grève et ont manifesté devant le centre de cure médicale Pierre-Brunet, l'un des secteurs de soins les plus touchés.



6 décembre : le centre hospitalier d'Arras en grève.

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase, c'est le non-renouvellement de nombreux contrats à durée déterminée (CDD) en cette période de fin d'année où nombre d'agents espèrent pouvoir enfin prendre leurs jours de RTT et souffler un peu. Mais le vase était déjà bien rempli : suppressions de postes, dégradations des conditions de travail et de la qualité des soins, plus assez d'agents pour délivrer les soins, flexibilité accrue des personnels, externalisation de services hospitaliers, gel des subventions du conseil général, tarification à l'acte qui grève le budget de l'hôpital, non-respect des temps partiels, congés annuels de plus en plus imposés...

Les syndicats avaient eu plusieurs entretiens avec la direction et l'inflexibilité de celle-ci a abouti à l'affrontement. Pour l'administration et sa directrice, l'impératif reste la résorption du déficit de près de deux millions d'euros. Nous publions ci-après l'interview d'un syndicaliste de l'hôpital d'Arras, Mikaël.

## Pourquoi manifestez-vous ?

On est dans la rue parce qu'on a des revendications précises en matière d'emplois. L'administration ne cesse de diminuer le nombre d'agents et ça ne permet plus de soigner en procurant le bien-être et le confort nécessaires aux patients.

Les économies, ce n'est pas notre problème. On veut que soient remplacés ceux qui partent en retraite, celles qui sont en congé maternité, que les temps partiels soient respectés. On veut que cesse la mutualisation des moyens. Les agents n'en peuvent plus. Le gouvernement prétend s'occuper des risques psychosociaux... Eh bien, ici, on vit des situations inacceptables en matière de prise en charge des patients et des personnes âgées.

## A quoi attribues-tu cette situation ?

C'est dû à la rigueur budgétaire (...). L'Etat diminue les enveloppes aux hôpitaux. Il met à mal le patient... Tout comme le conseil général qui a gelé ses dotations, tout comme les tutelles... Il faut arrêter de casser le service public de santé, la fonction publique, qu'elle soit d'Etat, territoriale ou hospitalière. Depuis qu'on est passé à la tarification à l'acte, les finances n'ont fait qu'empirer. L'assurance maladie donne moins aux hôpitaux (...).

## Les dépenses d'assurance maladie vont encore diminuer. Qu'en penses-tu ?

Il faut le dénoncer. Si les enveloppes diminuent, les soins diminuent. Les conditions de travail vont s'aggraver. A part avoir demain un mouvement populaire et unitaire de masse, je ne vois pas comment on peut lutter...

## RÉACTION

## Sabine, syndicaliste, conseillère municipale

« Je vois les agents en souffrance... Je sens leur détresse. Je le vois aussi dans mon activité syndicale quand je passe dans les services de soins. Ils ont le sentiment d'être isolés, qu'on les laisse se débrouiller avec leur charge de travail.

On les rappelle sur les repos, on les oblige à changer de service pour remplacer les absences.

Ils ressentent que l'administration ne les écoute plus.

Les infirmières ne peuvent plus passer leurs commandes de médicaments comme avant.

Il y a toujours quelque chose de plus prioritaire à faire.

Cela fait quatre semaines que l'on alerte la directrice. Elle a refusé de reconduire des personnels en CDD, des personnels indispensables pourtant...

Concrètement, demain, comment va-t-on faire pour soigner les gens dans de bonnes conditions ?

On nous dit que l'hôpital a des dettes, des déficits...

Ce n'est pas notre problème. C'est comme la dette de l'Etat, on n'en est pas responsables.

Le problème au départ, c'est le gouvernement, l'Etat. Le plan d'austérité, nous, on le refuse.

Ce sont les banquiers qui ont fait ces dettes...

Mais quel pouvoir on a de ne pas la payer ?

Comment les Français peuvent-ils comprendre que les syndicats n'organisent pas la grève dans l'unité ? »

## DÉBAT

## Un débat public sur l'Assemblée constituante souveraine est lancé

Dictature. Le mot fait mal ; la chose plus. Le président de la République n'emploie pas le mot, mais il le met en pratique en relayant les oukases des marchés. « J'ai conscience du risque de ne pas être compris des populations qui souffrent », a-t-il affirmé dans une interview, le 13 décembre. Pour aussitôt asséner : « Nous n'avons pas le choix. » Eternel discours des sauveurs suprêmes.

« Je crois que, dans la période actuelle, il y a une probabilité non négligeable qu'on tombe dans un système officiellement dictatorial. » En lançant cet avertissement quelques jours avant, André Bellon, ancien président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, ne pensait peut-être pas que Nicolas Sarkozy le confirmerait si vite.

C'était le 3 décembre, à Romainville, près de Paris, lors d'une réunion de l'Association pour une Constituante que préside André Bellon. Une quarantaine de participants, de diverses origines politiques et associatives y ont lancé publiquement un débat sur cette « idée neuve en Europe », l'Assemblée constituante. Tout au long des débats, un constat partagé, celui d'une situation catastrophique pour le pays et pour sa population.

Ainsi, Jacques Cotta, journaliste et écrivain, animateur du site « La Sociale », pour qui nous sommes dans une « double crise ». D'abord, la « crise du système capitaliste »,

qui « va en s'aggravant ». « L'an dernier, une personne chaque minute était rejetée au chômage ; chaque minute, une famille basculait. »

“Il y a Constituante quand il y a un mouvement populaire. Juste avant la Révolution française, il y avait une crise de la dette...”

C'est pour lui le point de départ, ce qui justifie que la question de la Constituante souveraine soit posée. Il y a ensuite crise de la représentation politique, parce qu'il y a « une adaptation généralisée du monde politique à la situation dans laquelle nous sommes », explique-t-il, en visant Nicolas Sarkozy et François Hollande. Pour lui, « la Constituante se fera à partir du mouvement d'en bas », mais il faut qu'une « force émerge, intellectuelle, idéologique, pour exprimer l'essentiel et permette, à un moment donné, que le mouvement d'en bas puisse s'en saisir ». Cette perspective de la Constituante souveraine, Claude Jenet, un des quatre secrétaires nationaux du Parti ouvrier indépendant, explique que son parti l'a adoptée, dès sa fondation en 2008. Il insiste sur la « décomposition de la société » et sur la pauvreté qui gagne du terrain.

« Le nombre de personnes qui ne peuvent plus se soigner correctement s'aggrave de manière intense. »

Mais « les partis institutionnels ont accepté ou opté pour l'économie de marché, c'est-à-dire le capitalisme ». Ce qui explique le « refuge dans l'abstention » c'est que « beaucoup de ces travailleurs, aujourd'hui, ne se reconnaissent plus dans ces formations politiques ».

Il souligne la force du mouvement qui a mis l'année dernière des millions de travailleurs dans les rues contre la réforme des retraites, contrecarré par « l'attitude des appareils syndicaux ».

André Bellon, sur le même plan, rappelle qu'« il y a Constituante quand il y a un mouvement populaire » et donne sa dimension historique au débat en rappelant que « juste avant la Révolution française, il y avait une crise de la dette. Face à cette crise profonde, on a demandé à l'ensemble de la masse populaire de payer la dette qu'avaient créée ceux qui dirigeaient jusque-là et le tiers état a répondu : “Nous, on veut bien se poser la question de payer, mais à ce moment-là, c'est nous qui gérons.” Ils ont posé, au travers d'une question économique et sociale, la question du pouvoir politique. Cette question est toujours présente. »

Et, apparemment, absente des préoccupations des hommes providentiels de l'élection présidentielle.

Jean-Pierre ALLIOT ■

## ENSEIGNEMENT

## Le ministère de l'Education nationale annonce la suppression de plus de 11 000 postes d'enseignants et personnels administratifs à la rentrée 2012

5 700 suppressions de postes d'enseignants prévues en primaire pour la rentrée 2012 et 5 600 dans le secondaire. Les académies de Lille (399 suppressions en primaire et 589 dans le secondaire) et Nancy-Metz (367 en primaire et 425 dans le secondaire) subiraient à nouveau une véritable saignée, selon un document transmis le 16 décembre par le ministère de l'Education nationale aux syndicats.

Après les 16 000 suppressions de postes à la rentrée 2011, toutes les académies perdent encore des centaines de postes. Il est également prévu la suppression de 400 postes de personnels administratifs.

Les autres académies les plus touchées sont Versailles (260 dans le primaire, 495 dans le secondaire), Amiens (235 et 242), Créteil (233 et 362), Toulouse (227 et 70), Aix-Marseille (219 et 285), Strasbourg (216 et 193), Bordeaux (203 et 230), Orléans-Tours (196 et 241), Dijon (181 et 157), Caen et Rennes (179 dans le primaire dans chaque académie et 221 et 55 dans le secondaire), Montpellier (172 et 97), Rouen (166 et 194), Besançon (154 et 177), Grenoble (153 et 260), Reims (153 et 177), Nice (143 et 113), Clermont-Ferrand (141 et 105), Nantes (137 et 98), Limoges (131 et 147), Lyon (129 et 263), Poitiers (129 et 58), Paris (98 et 131), Martinique (97 et 98), Guadeloupe (134 et 35), Réunion (69 et 87) et Corse (20 et 25).

## CULTURE

## Château de Fontainebleau : les personnels en grève contre la privatisation

Selon la CGT Culture, les personnels du Château de Fontainebleau, réunis en assemblée générale le 14 décembre, ont voté la grève à l'unanimité.

« Les agents refusent catégoriquement la privatisation et la sous-traitance de leurs missions de service public. Nous le disons de nouveau avec eux aujourd'hui à Frédéric Mitterrand et Jean-François Hébert : le Château de Fontainebleau n'est pas à vendre ! Non contents d'avoir déjà répondu au sous-effectif chronique, qu'ils ont eux-mêmes largement contribué à créer, par la privatisation partielle des missions d'accueil et de surveillance, ces messieurs envisagent d'étendre cette mesure scandaleuse à l'occasion du CA (conseil d'administration – NDLR) convoqué ce mercredi 14 décembre.

En se levant unanimement contre ces décisions, nos collègues de Fontainebleau agissent pour la défense de leur travail et de leurs emplois. Leur combat est aussi celui de tous les personnels du ministère de la Culture à Paris comme en régions, en administration centrale comme dans les services déconcentrés et dans les établissements publics pour le service public culturel et l'emploi public. »

Ce combat pour le ministère de la Culture, pour la pérennité et le développement de toutes ses missions n'a jamais cessé depuis quatre ans. Il va même se poursuivre et encore s'amplifier », indique le communiqué.



Château de Fontainebleau : grève depuis le 14 décembre.

Photo AFP

## Chronique

## INTERNATIONALE

## Catalogne : colère dans la fonction publique

Andreu Camps

Deux cent mille travailleurs de la fonction publique de Catalogne subissent depuis le début de l'année des coupes claires, à commencer dans leurs salaires. Les médecins de l'Institut catalan de santé ont ainsi perdu 30 % de leur salaire ces trois derniers mois. Ce qui a mené aux premières grèves depuis la mort de Franco dans les hôpitaux publics. L'objectif du gouvernement régional est de ramener le prétendu déficit à 2,66 %, se présentant donc comme le meilleur dans l'accomplissement des critères exigés par le FMI.

L'opposition à ces mesures est unanime dans la fonction publique. Les principaux syndicats, l'UGT, les Commissions ouvrières et les syndicats indépendants (IAC) convoquent eux un carrousel de journées d'action disloquées.

Le 14 décembre, dix mille fonctionnaires se sont rassemblés devant le palais du gouvernement régional (generalitat) et de nouveaux rassemblements sont convoqués pour le mardi 20 et le mercredi 21 décembre. Dans cette situation, l'exigence de la convocation d'une grève générale pour le retrait de ces plans fait son chemin. Une exigence à laquelle le gouvernement régional prétend répondre en « promettant » l'ouverture de négociations avec les syndicats. Mais sept séances de « négociations » se sont déjà tenues, sans aucun résultat. De leur côté, les dirigeants du Parti socialiste considèrent ce plan comme « excessif » mais n'en exigent pas le retrait. Malgré la période des fêtes, qui en Espagne dure jusqu'au 8 janvier, la colère des fonctionnaires reste intacte. Les camarades d'Informacion Obrera ont sorti une déclaration ce 19 décembre qui se conclut ainsi : « Nous appelons à constituer des comités pour l'unité des travailleurs et des organisations, pour le retrait de tous les plans d'ajustement, pour la défense de chaque conquête, pour récupérer tout ce qui nous a été enlevé et exigeant que tous les représentants des travailleurs, de toutes les organisations, occupent leur place dans ce combat, rompant le consensus politique et le dialogue social et organisant la mobilisation unie. »

Monde



Égypte, place Tahrir, l'armée réprime violemment les manifestants.



Photos DR

## ÉGYPTE :

## Le gouvernement "de transition démocratique" assassine !

Correspondant

**S**amedi 10 décembre 2011. Le sénateur démocrate John Kerry, président du comité des affaires étrangères du Sénat américain est au Caire pour rencontrer les généraux au pouvoir puis les dirigeants de la confrérie des Frères musulmans. Des manifestants campent depuis quinze jours devant le siège du gouvernement. Ils rejettent le Premier ministre, Kamal el-Ganzouri, nommé par les militaires le 22 novembre, alors que les affrontements sanglants avec la police anti-émeute faisaient 42 morts et plus de mille blessés. En ce samedi 10 décembre, le sénateur John Kerry se réunit donc avec le président du Conseil suprême des forces armées, le maréchal Tantaoui et le vice-président, le général Sami Anan, ainsi que le Premier ministre Kamal el-Ganzouri. Selon le quotidien arabe *Al Hayat*, le sénateur américain déclare avoir « senti chez Kamal el-Ganzouri, un immense intérêt pour que la sécurité et la discipline soient assurées dans la rue égyptienne, rapidement ». Encouragement à peine déguisé du représentant de Washington à en finir avec les sit-in et manifestations qui, à travers toute l'Égypte, réclament le départ des militaires, rejettent el-Ganzouri, ancien Premier ministre de Moubarak, et mettent en péril la tenue des élections législatives. Lors de la première phase, un électeur sur deux n'est pas allé voter. A la veille de la deuxième phase, le sénateur John Kerry a fait le déplacement au Caire pour apporter tout le poids de l'administration américaine dans la balance et son soutien à la confrérie des Frères musulmans. Avant de rencontrer les dirigeants des Frères musulmans, au siège de leur parti politique, le Parti de la liberté et de la justice (PLJ), John Kerry a déclaré que « les résultats des élections devraient être acceptés par le peuple égyptien. Washington traitera avec n'importe quel gouvernement choisi et élu par le peuple, mais il est naturel que nous ne soyons pas d'accord sur tout. L'Islam est une

religion de paix et de tolérance qui respecte tout le monde. »

Mais le sénateur a mis aussi en garde contre toute modification du traité de paix signé entre l'Égypte et l'État d'Israël il y a trente-deux ans. « Tout changement du traité affectera la stabilité économique de l'Égypte », a-t-il prévenu.

Selon le site web des Frères musulmans, Ikhwanonline, les dirigeants des Frères musulmans ont assuré les représentants de l'impérialisme américain qu'« aucune modification majeure ne sera portée à la Constitution de l'Égypte ni aux lois sur les investissements » et que, « compte tenu du rôle central de l'Égypte dans le monde arabe, islamique et sur l'arène internationale, ils respecteraient tous les traités internationaux dont elle est signataire », ajoutant que « les États-Unis pourraient jouer un rôle important pour la stabilité politique et la reprise économique de plusieurs pays de la région ». L'acte d'allégeance des Frères musulmans à l'administration américaine ne peut être plus explicite. Il rejoint en tous points celui des généraux au pouvoir. Et pendant ce temps, à Jérusalem, le quotidien israélien *Haaretz* se fait l'écho d'une information selon laquelle le nouvel ambassadeur d'Israël au Caire, Yaakov Amitai, chercherait à ouvrir un dialogue avec les responsables des Frères musulmans et ceux du mouvement radical salafiste.

Dans la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 décembre, l'armée déloge des manifestants qui campent pacifiquement depuis trois semaines devant le siège du gouvernement. Commencent alors quatre nouvelles journées sanglantes qui illustrent « l'immense intérêt du gouvernement et des militaires pour que la sécurité et la discipline soient assurées dans la rue égyptienne ». Des images filmées par des journalistes de chaînes privées ou des témoins sur leurs téléphones montrent la brutalité inouïe de l'armée. Passages à tabac, femmes traînées par les cheveux, déshabillées, frappées à terre, tentes incendiées, officiers, arme au poing, pourchassant des manifestants, militaires en civil jetant des pierres depuis les terrasses des immeubles, hôpital de campagne saccagé. Bilan officiel : treize tués, plus de 500 blessés. 164 personnes arrêtées, dont une décédée en détention.

**“Dehors Tantaoui ! A bas le régime militaire !” scandent les manifestants violemment réprimés par les soldats.**

## Cinquième annulation de privatisation d'une société d'Etat

Le Tribunal administratif d'Égypte a annulé la vente au privé de 50 % des parts de la Société d'égrenage du coton du Nil, créée en 1965 comme société d'Etat et privatisée en 1997 (1). La décision de la Cour comporte une notification d'investigation auprès de tous les organismes, fonctionnaires et hauts fonctionnaires impliqués dans la vente. Après l'annonce du verdict, l'avocat Khaled Ali, qui a défendu l'annulation de la privatisation, a déclaré aux journalistes que cette décision prouve que le régime Moubarak a systématiquement dilapidé les fonds publics avec les gouvernements Atif Sidqi, Atif Ebeid et Kamal el-Ganzouri, l'actuel Premier ministre, qui fut aussi Premier ministre de Moubarak entre 1996 et 1999.

(1) Les quatre premières privatisations annulées sont : les grands magasins Omar Effendi, l'usine textile Misr Chebin al-Kom, la Société Tanta pour le lin, l'entreprise de chaudières à vapeur al-Nasr.

Les obsèques d'un imam d'el-Azhar, tué d'une balle dans la poitrine a rassemblé 10 000 personnes qui ont scandé « Dehors Tantaoui ! » Celles d'un étudiant en médecine, frappé d'une balle au visage, ont vu des milliers d'étudiants affluer vers la place Tahrir et exiger le départ des militaires. Des centaines de personnalités, responsables politiques, universitaires, chercheurs, avocats, intellectuels de tous bords, se mobilisent et exigent que soit mis fin à la répression militaire. Lundi 19 décembre, dix-neuf organisations, mouvements politiques et groupes lançaient un appel à manifester, vendredi 23 décembre, place Tahrir, et invitaient les groupes et partis à mettre de côté leurs divergences politiques pour se rassembler « sous le slogan unique : à bas le régime militaire ! ».

TUNISIE

# Pour le nouveau président, les grèves et les manifestations sont un "suicide collectif"

Correspondant

**A**u lendemain de son élection à la présidence provisoire de la République par l'Assemblée constituante, Mohamed Moncef Marzouki s'est déclaré « profondément conscient de l'étendue de la souffrance qu'endurent plusieurs catégories et régions et que le devoir commande au gouvernement et à toutes les forces vives de conjuguer les efforts pour faire face aux défis qui se posent ». Il n'est pas un citoyen tunisien qui ne partage ce constat, tant la politique économique dictée par l'accord d'association avec l'Union européenne par Ben Ali en 1995 a approfondi la crise sociale et jeté au chômage des centaines de milliers de travailleurs, tout en fermant toute perspective d'emploi aux centaines de milliers de diplômés universitaires (plus de 150 000 nouveaux diplômés universitaires viennent d'accroître en 2011 l'armée des chômeurs). Le constat de ces souffrances endurées par le peuple tunisien depuis des décennies commande que des mesures d'urgence soient prises par l'Assemblée constituante pour endiguer un chômage qui touche plus de 20 % de la population et plus de 40 % des diplômés universitaires.

Mais la ligne de la troïka (le parti islamiste Ennahda, le Congrès pour la République de Marzouki et Ettakatol, membre de l'Internationale socialiste) est tracée, et elle est tout autre : le consensus national pour rassurer les marchés et maintenir l'ensemble des accords économiques imposés au dictateur Ben Ali par l'Union européenne. C'est ainsi que, reçue par le chef de l'Etat, la présidente du patronat tunisien a pointé du doigt la source de leurs difficultés : les sit-in et les mouvements de protestation. « Le traitement de ces difficultés dans l'imédiat revêt une importance capitale pour tous et demeure une responsabilité collective partagée par les différents partenaires sociaux, et un besoin urgent pour consacrer la paix sociale », déclare la présidente de l'UTICA. Ce que le président de la République entend parfaitement en appelant,

lors d'une intervention à la télévision tunisienne, « l'ensemble des Tunisiens à une trêve politique et sociale de six mois afin de sortir la Tunisie de la situation difficile qu'elle connaît, affirmant que la nation a un besoin impérieux de cette trêve pour s'ouvrir de nouvelles perspectives. » « Les manifestations et les mouvements de protestation en une telle conjoncture, sont synonymes de suicide collectif » a-t-il poursuivi,



Marzouki, le président et Jendoubi, d'Ennahda.

« appelant les Tunisiens à ne pas détruire leur propre pays » (TAP, agence Tunisie Afrique presse). Alors, une question se pose : quand le groupe chimique tunisien de Gabès suspend ses activités depuis une dizaine de jours, qui est responsable de la crise sociale et de la dégradation de la situation économique ? Les diplômés-chômeurs qui exigent la publication des résultats du concours organisé par le groupe

pour le recrutement de 650 nouveaux agents (concours auquel 8 800 candidats se sont présentés) ? Quand, le 16 décembre 2011, plus de 2 200 ouvrières et ouvriers du textile, à Ksar-Hellal, se mettent en grève et font un sit-in sur la voie publique pour s'opposer à la vente de quatre usines (Sunco, Liatex, JJE, THT) et réclamer le paiement de leurs salaires non réglés depuis deux mois, qui est responsable de la guerre sociale menée contre les travailleurs ? Dans une semaine s'ouvrira, à Tabarka, le congrès de l'UGTT. La centrale historique de la classe ouvrière tunisienne qui a encadré la mobilisation révolutionnaire du peuple tunisien est le seul porte-voix des revendications portées par la révolution. Les travailleurs ne s'y sont pas trompés en renforçant ses rangs dans le feu de la révolution, par centaines de milliers. Il n'est pas d'autre voie à la résorption de la crise sociale et économique du pays que la satisfaction des revendications de l'immense majorité de la population. Et la satisfaction de leurs revendications passe nécessairement par la levée de la mainmise de l'Union européenne sur l'économie tunisienne grâce à l'accord d'association signé par Ben Ali en 1995. ■

ALGÉRIE

# "Il est impératif d'introduire de vraies réformes"

Louisa Hanoune

A la suite de la conférence d'urgence convoquée par le Parti des travailleurs et l'Union générale des travailleurs algériens, Louisa Hanoune a tenu une conférence de presse, le 14 décembre, dont les journaux ont fait largement état.

**"N**ous prenons très au sérieux les menaces qui circulent sur le Net faisant état d'une collusion entre le Conseil national de transition libyen et la CIA pour déstabiliser l'Algérie. Les membres de la délégation américaine sont en tout cas formels » (L'Expression, 15 décembre). Dans Le Courrier (15 décembre), on peut lire : « La secrétaire générale du PT a confirmé qu'une ancienne députée de l'Etat de Géorgie américain (Etats-Unis) lui a déclaré qu'un site appartenant à l'administration des Etats-Unis aurait publié récemment des informations selon lesquelles les Etats-Unis s'apprêtaient à mettre en place un Conseil national de transition de l'Algérie en cas de révolution populaire contre le gouvernement en place. » Dans cette situation, la demande d'agrément de partis islamistes pour les prochaines élections faisant référence explicitement à la situation en Egypte et en Tunisie a amené Louisa Hanoune à préciser les questions suivantes : « Le leader du PT n'a pas manqué de répondre au Parti du front pour la justice et le développement en disant que celui-ci, qui a rencontré l'ambassadeur français et celui des Etats-Unis, est celui qui détient leur procuration (...). Mme Hanoune

a rappelé que c'est son parti qui contrait la répression des islamistes durant les années 1980 — alors que des islamistes eux-mêmes sont restés les bras croisés, a-t-elle ajouté. (...) Mme Hanoune a tenu à préciser qu'elle ne fait que répondre à Djahaballah, président du Front pour la justice et le développement, qui a rapporté que les Américains et les Français lui ont fait comprendre qu'ils n'avaient pas peur de la montée des islamistes. Dans ce cadre, elle a estimé que ces déclarations étaient une assurance donnée à Djahaballah » (Le Temps, 15 décembre). Dans La Tribune (15 décembre), on peut lire que « Mme Louisa Hanoune a réitéré hier à Alger son appel pour "l'engagement de vraies réformes" en Algérie. "Il est impératif d'introduire de véritables réformes afin de ne pas donner l'occasion aux puissances occidentales de venir, prétextant le rendez-vous des élections législatives prochaines, s'ingérer dans nos affaires internes." (...) Mme Hanoune a souligné que le document de la conférence dénonce l'intervention militaire des puissances occidentales, notamment en Libye, qui n'a apporté que davantage de souffrances, de privatisations et d'insécurité pour tous les peuples de la région. » ■

**"Les Etats-Unis s'apprêtent à mettre en place un conseil national de transition de l'Algérie !"**



LE N° 33 DE FRATERNITÉ

EST DISPONIBLE AU PRIX DE UN EURO.

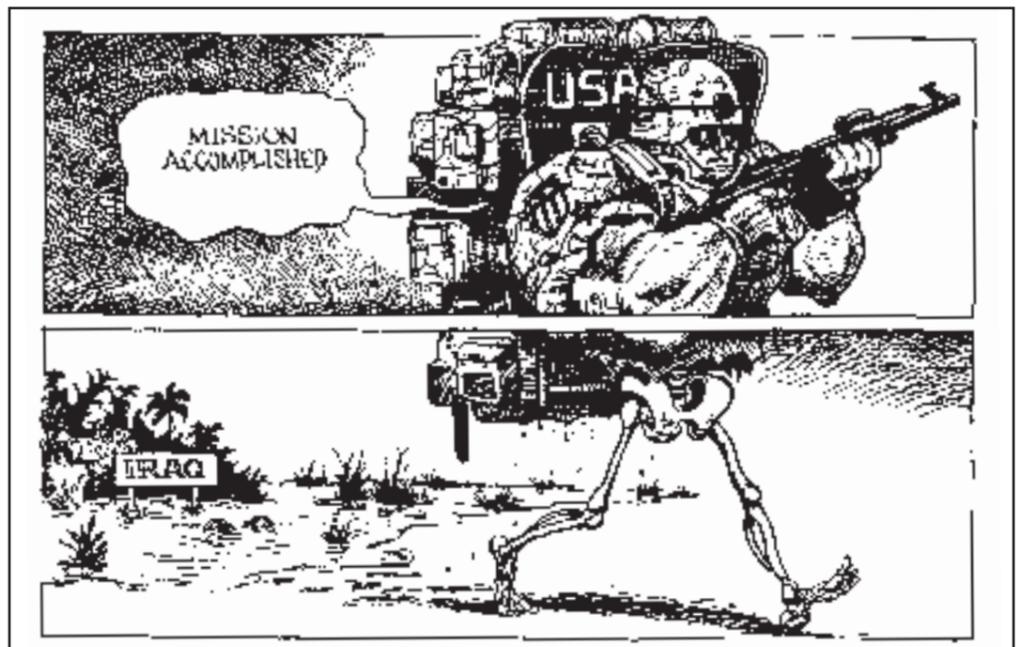
POUR TOUTE COMMANDE :

COMMISSION FRATERNITÉ, 87, RUE DU FAUBOURG-SAINT-DENIS, 75010 PARIS.

# Le 18 décembre, en catimini, la nuit, les derniers soldats américains ont quitté l'Irak

- Depuis 2003, date de l'occupation américaine de l'Irak : 4 500 Américains ont été tués.
- 32 000 soldats américains ont été blessés.
- De 540 à 770 milliards d'euros ont été dépensés.
- 100 000 Irakiens ont été tués.

Dessin publié dans The Economist (17 décembre 2011).



## République du Kazakhstan

## Carnage contre les ouvriers grévistes du pétrole à Zhanaozen

Dominique Ferré

C'est un véritable carnage qui a eu lieu dans la ville de Zhanaozen, à l'ouest de l'ancienne République soviétique du Kazakhstan, ce vendredi 16 décembre.

Alors que des centaines d'ouvriers de l'industrie du pétrole se rassemblaient pacifiquement, le jour de l'indépendance (proclamée il y a vingt ans après la disparition de l'URSS), la police a tiré sur la foule. Les ouvriers demandaient la satisfaction de leurs revendications salariales et la libération des syndicalistes emprisonnés.

Les autorités kazakhes reconnaissent officiellement dix morts. La réalité, selon les sources syndicales, serait bien plus importante. Il y a des centaines de blessés. Les troupes spéciales du ministère de l'Intérieur ont bloqué la ville, ainsi que celle, voisine, d'Aktaou, sur les rivages de la mer Caspienne, où les ouvriers se sont rassemblés par milliers, à l'annonce du massacre. Reprenant les méthodes de l'appareil policier du stalinisme (dont elles sont directement issues), les autorités du Kazakhstan ont justifié ce bain de sang par une prétendue « infiltration de voyous et de provocateurs » parmi les ouvriers rassemblés pacifiquement. Ce carnage est un nouvel épisode tragique dans le combat qui oppose, depuis huit mois, les ouvriers de l'industrie des hydrocarbures d'une part et les compagnies étrangères (soutenues par les autorités) qui ont bénéficié de la privatisation.

La firme Karazhanbassmunaï, en particulier, appartient en grande partie à une firme chinoise, Citic.

## UN MILLIER DE GRÉVISTES DÉJÀ LICENCIÉS

Comme l'exposait un rapport de militants de Russie lors de la coordination de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples les 5 et 6 octobre derniers à Alger, en mai 2011, la direction de l'entreprise pétrolière Karazhanbassmunaï avait refusé de reconnaître la nouvelle direction du syndicat élue par les ouvriers. Plus de mille ouvriers déclenchèrent la grève. Ils furent rejoints par les ouvriers d'autres entreprises, comme l'entreprise gazière Ozenmunaïgaz. Pendant cinq mois, plus de quinze mille ouvriers sont en grève et font face à une répression sauvage : un ouvrier de 28 ans, syndicaliste, est assassiné sur son lieu de travail, ainsi que la fille d'un dirigeant syndical, âgée de 18 ans. Natalia Sokolova, la juriste du syndicat des ouvriers de l'entreprise pétrolière Karazhanbassmunaï, fut arrêtée en juillet, a été condamnée le 8 août 2011 à six ans de prison, en vertu de deux articles du Code pénal (art. 164-3 sur l'« incitation à la discorde sociale » et art. 334-2, « organisation de réunions et meetings illégaux »). Un millier de grévistes ont déjà été licenciés.

## UNE PRESSE FRANÇAISE ÉTRANGÈMENT SILENCIEUSE SUR CE MASSACRE

La presse française, pourtant très disert pour dénoncer les fraudes électorales dans la Fédération de Russie

voisine, est étrangement silencieuse sur ce massacre. Pourtant, les autorités du Kazakhstan sont issues du même appareil policier de la même bureaucratie : Noursoultan Nazarbaïev, président « démocrate » du Kazakhstan depuis 1991 était, avant cette date, secrétaire du Parti communiste du Kazakhstan, et le KGB local a été rebaptisé « KNB ».

Pourquoi cet étrange silence ? Peut-être parce qu'au Kazakhstan, bien plus qu'en Russie, les ex-nomenklaturistes au pouvoir ont largement « ouvert » le pays aux privatisations et au pillage des grandes compagnies, américaines et en particulier françaises.

Comme le rappelait Piotr Smolar (1) : « Anne Lauvergeon (Areva), Louis Gallois (EADS), Christophe de Margerie (Total), Patrick Kron (Alstom), Gérard Mestrallet (GDF Suez)... En ce 27 octobre 2010, la salle de réception de l'hôtel d'Evreux, place Vendôme, à Paris, accueille les plus grands patrons français, à l'occasion du cinquième dîner de l'Atlantique. L'événement a pour invité d'honneur le président du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaïev. Celui-ci revient à Paris en visite éclair, lundi 19 septembre. (...) Claude Guéant (...) rend un hommage appuyé à la "vision" du chef de l'Etat kazakh et à son pays, "îlot de stabilité et de tolérance". (...) Depuis l'élection de Nicolas Sarkozy, les relations entre les deux pays se sont intensifiées. »

Pour le mouvement ouvrier (2), une urgence : exiger l'arrêt de la répression, le châtiement des coupables, la libération de tous les emprisonnés.

(1) Le Monde, 19 septembre 2011.

(2) Notons parmi les prises de position, celles de la Confédération syndicale internationale et de la Fédération syndicale mondiale.

## DERNIÈRE MINUTE

Une délégation du Comité international contre la répression a été reçue mardi 20 décembre par un responsable de l'ambassade du Kazakhstan à Paris. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.



Les troupes spéciales du ministère de l'Intérieur à Zhanaozen.

Photo DR

## COMMUNIQUÉ DE L'ENTENTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS ET DES PEUPLES

## Arrêt immédiat de la répression !

Le 16 décembre, selon des informations en provenance de la République du Kazakhstan, les forces de police équipées d'armes de guerre ont tiré sur un meeting pacifique d'ouvriers grévistes de l'industrie pétrolière dans la ville de Zhanaozen. Selon des militants ouvriers joints par l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, il y aurait des dizaines de morts (au moins dix reconnus officiellement) parmi les grévistes et plusieurs centaines de blessés, au point que les hôpitaux de la ville ne sont plus en état de venir en aide aux blessés.

L'Entente internationale des travailleurs et des peuples condamne ce bain de sang contre les ouvriers, véritable guerre contre les travailleurs.

Dans la ville voisine d'Aktaou, cent cinquante ouvriers de Karazhanbass, réunis sur la place Yntymak en solidarité avec leurs camarades de Zhanaozen à l'annonce du massacre, ont été arrêtés par la police. La ville de Zhanaozen est depuis fermée par la police, et le ministre de l'Intérieur, Kassimov, a annoncé que « l'ordre a été rétabli ».

Les ouvriers du pétrole avec leur syndicat s'étaient rassemblés à l'occasion du vingtième anniversaire de l'indépendance de la République du Kazakhstan pour faire

valoir leurs revendications, demander l'ouverture de négociations et la libération de leurs dirigeants syndicaux emprisonnés.

Les grèves des ouvriers du pétrole du Kazakhstan occidental durent depuis mai 2011, quand la direction de l'entreprise Karazhanbassmunaï a refusé de reconnaître la nouvelle direction du syndicat élue par les ouvriers. (...)

L'Entente internationale des travailleurs et des peuples, qui a, de nombreuses reprises, rendu compte de ce combat et appelé à protester contre la répression, informe les organisations ouvrières du monde entier, et les invite sous des formes qu'elles jugeront utiles à multiplier les démarches auprès des autorités du Kazakhstan pour exiger : « Arrêt du massacre ! Libération de tous les emprisonnés ! Châtiment des coupables ! »

17 décembre 2011

Les coordinateurs de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples

Louisa HANOUNE,

secrétaire générale du Parti des travailleurs d'Algérie

Daniel GLUCKSTEIN,

secrétaire national du POI (France) ■

## GRÈCE

## Pour l'arrêt des poursuites judiciaires contre Nikos Photopoulos et ses camarades du syndicat GENOP-DEH !



Nikos Photopoulos, au siège de son syndicat.

Christel Keiser et Dominique Ferré

Des dizaines de prises de position syndicales contre la répression qui frappe quinze syndicalistes de la Compagnie grecque d'électricité DEH, dont Nikos Photopoulos, président du syndicat, sont parvenues à l'Entente internationale des travailleurs et des peuples après avoir été envoyées au syndicat GENOP-DEH. Parmi de très nombreuses prises de position adoptées et envoyées en France, citons ce courrier du syndicat de l'énergie EDF-GDF CGT de Paris, à leurs collègues électriciens de Grèce :

« Nous, syndicalistes de l'énergie à Paris, exigeons l'arrêt immédiat des poursuites judiciaires contre Nikos Photopoulos et ses camarades de GENOP-DEH. Nous sommes et restons aux côtés des travailleurs grecs et de leur organisation syndicale, engagés dans le combat contre le système capitaliste responsable des plans d'austérité mis en œuvre par le gouvernement. Nous sommes solidaires de l'action des travailleurs de l'électricité et de leur syndicat contre les coupures de courant et pour exiger le retrait de la nouvelle taxe imposée par le gouvernement. »

Citons également la lettre envoyée au Premier ministre grec, Papademos, aux ministres du Travail et de la Justice du gouvernement d'union nationale par la Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle-Force ouvrière :

« Nous venons d'être informés de la répression qui frappe quinze syndicalistes grecs du syndicat GENOP-DEH, dont son président Nikos Photopoulos, pour avoir occupé un centre de distribution de l'électricité afin d'empêcher les coupures de courant qui frappent les chômeurs et ceux qui ne peuvent plus payer. Ils sont passés en procès le 30 novembre 2011, accusés d'"entrave à l'action des forces de l'ordre" et d'"entrave au bon fonctionnement des services publics". Ils risquent des peines de prison ferme de six mois à cinq ans. Le tribunal a reporté le jugement au 10 janvier 2012. Ces menaces de répression sont un coup porté à l'encontre de toutes les libertés syndicales et démocratiques et aux conventions 87 et 98 de l'OIT. C'est pourquoi nous demandons la

levée immédiate des poursuites judiciaires contre Nikos Photopoulos, président du syndicat des travailleurs de la compagnie grecque d'électricité GENOP-DEH, et ses camarades. »

Dans de nombreux pays d'Europe, le sort que le gouvernement grec aux ordres de la « troïka » prétend réserver à ces militants syndicalistes qui ont combattu — ils sont menacés de peines de six mois à cinq ans de prison ferme — ne laisse pas indifférent dans le mouvement ouvrier.

Ainsi, en Grande-Bretagne, outre John McDonnell, le chef de file des députés de la gauche du Labour Party, ce sont d'ores et déjà une vingtaine de militants qui se sont associés à l'appel, dont les dirigeants du syndicat des cheminots RMT.

En Espagne, des sections UGT et CCOO ont transmis leurs prises de position. En Grèce même, de nombreux syndicats importants ont pris position, parmi lesquels le syndicat des enseignants du secondaire, OLME.

Plus généralement, dans le monde entier, les prises de position se multiplient. Parmi lesquelles : l'exécutif national de la CUT du Brésil, l'UGTG de Guadeloupe et l'Union des syndicats libres de Mauritanie qui exigent elles aussi l'arrêt des poursuites judiciaires.

## PUBLICATIONS



Informations internationales, la lettre d'information hebdomadaire de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, publie cette semaine la liste exhaustive des prises de position. Pour vous la procurer, ou pour disposer du matériel de campagne, écrire au journal qui transmettra ou à [ait.ilc@fr.oleane.com](mailto:ait.ilc@fr.oleane.com)

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

ITALIE

**Les députés de la "gauche" votent le nouveau plan d'austérité**

Le nouveau chef du gouvernement italien, Mario Monti, a obtenu vendredi 16 décembre la « confiance » des députés sur son plan de rigueur. Cette cure d'austérité, la troisième depuis cet été, qui, comme le souligne l'AFP, « impose de lourds sacrifices aux Italiens pour tenir l'objectif de l'équilibre budgétaire en 2013 afin de rassurer les marchés et l'Union européenne », a été votée à une majorité écrasante de 495 voix, parmi lesquelles celles des députés du Parti démocrate et des autres partis « de gauche ».

PORTUGAL

**"Le Portugal ne doit pas rembourser sa dette" (Pedro Nuno Santos, député socialiste portugais)**

« Nous avons une bombe atomique que nous pouvons utiliser à la face des Allemands et des Français : nous ne payons pas », a déclaré Pedro Nuno Santos pour contrecarrer les diktats de la troïka. Selon l'AFP, « les propos de M. Nuno Santos ont provoqué un certain malaise au sein du Parti socialiste qui avait négocié, lorsqu'il était au pouvoir, l'obtention d'une aide financière exceptionnelle ». M. Nuno Santos a utilisé une « métaphore » dans « un contexte de fête », a ainsi tempéré Carlos Zorrinho, président du groupe parlementaire socialiste à l'Assemblée. « Le Portugal veut payer sa dette et le PS veut que le Portugal paie sa dette », a-t-il ajouté.

CHIFFRE

**46,2 millions**



**C'est le nombre record de pauvres aujourd'hui aux Etats-Unis. Il s'agit pour plus de la moitié de familles entières (51 %), 26 % sont des personnes ayant un emploi, 19 % des personnes âgées et 11 % des sans-abri. La plupart des villes ont indiqué avoir dû réduire les quantités ou la qualité de la nourriture distribuée à cause de budgets insuffisants et qui devraient encore être revus en baisse à l'avenir.**

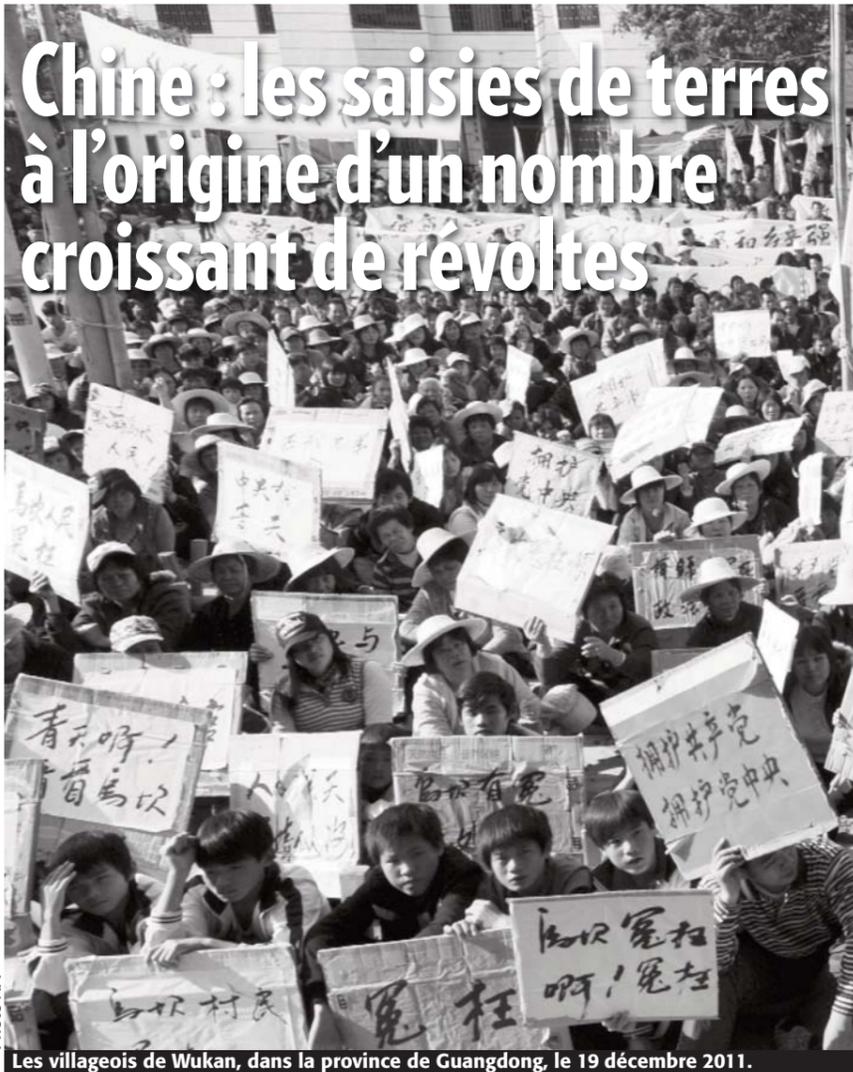


Photo AFP  
Les villageois de Wukan, dans la province de Guangdong, le 19 décembre 2011.

Les saisies de terres à l'origine de la révolte des villageois de Wukan, dans le sud de la Chine, sont la principale raison des explosions de colère qui secouent régulièrement les campagnes chinoises. Ce village de pêcheurs de la province de Guangdong est assiégé par la police depuis plus d'une semaine, ses habitants demandant au pouvoir central d'intervenir contre des cadres locaux qui se sont, selon eux, emparés illégalement de terrains. Ce type de scénario est devenu fréquent en Chine, où les gouvernements locaux n'hésitent pas à vendre à des promoteurs des terrains qui sont la « propriété collective » des paysans. Durant les vingt dernières années, 6,7 millions d'hectares de terres ont été expropriés en Chine, rapportait le mois dernier

l'Académie chinoise des sciences sociales. Selon Yu Jianrong, chercheur de cette institution officielle, cinquante millions de paysans chinois ont ainsi perdu leur terre depuis le début de la politique de réformes et d'ouverture en Chine en 1978. Une enquête réalisée auprès de 1 700 familles dans six provinces, publiée en octobre par le magazine *Liaowang* (Perspectives) lié à l'agence Chine nouvelle, confirme, elle aussi, que ces saisies sont à l'origine de la majorité des conflits en zone rurale. « La situation empire », explique Xie Yanyi, un avocat spécialisé sur la question. Les affrontements entre les villageois spoliés et les représentants des autorités locales ou des hommes de main engagés par les promoteurs prennent une tournure de plus en plus violente.

UN COMMUNIQUÉ DE L'UGTG DE GUADELOUPE

**Pour l'interdiction de l'épandage aérien de pesticides toxiques**

« Le ministre de l'Agriculture, Bruno Lemaire, a annoncé mardi 13 décembre avoir donné son autorisation pour des traitements par épandage aérien dans les DOM afin de lutter contre un champignon qui menace la récolte de bananes », selon une dépêche AFP du même jour. Une fois de plus, c'est avec le plus grand mépris pour les travailleurs et les peuples de Guadeloupe et Martinique, que l'Etat français accorde une nouvelle dérogation aux lobbies des gros planteurs de bananes. Bruno Lemaire les autorise donc à déverser des tonnes de produits chimiques nocifs à la santé humaine par voie aérienne, et cela dans le but de préserver leurs profits financiers. Ainsi, malgré l'interdiction de l'épandage aérien en France et en Europe, l'Etat français a choisi de distribuer des dérogations aux pwofitan davwa nou pa moun. Et pour se décharger de toute responsabilité, l'Etat organise une enquête publique « discrète voire secrète » pou pon moun pa vini di yo pa dakò (pour que les gens ne puissent venir dire qu'ils ne sont pas d'accord — NDT) en mettant un dossier à la disposition du public en préfecture.

Dans la pratique, c'est un véritable parcours du combattant pour consulter ce fameux document. Men pli bèl la ka vini (mais le plus beau reste à venir — NDT). Cette consultation n'est qu'un leurre pour nous donner l'illusion de participer à un quelconque débat démocratique (...). La consultation en Guadeloupe se termine le 23 décembre mais d'ores et déjà le ministre de l'Agriculture de la France a annoncé la décision d'autoriser l'épandage aérien (...). Ces pratiques dérogatoires nous rappellent étrangement l'empoisonnement au chloredecone (1). Travailleurs, peuple de Guadeloupe : Refusons de laisser ces mêmes assassins nous tuer encore une fois. Refusons l'empoisonnement de nos terres, de nos vies et de celles des générations futures.

(1) Le chloredecone est un produit pesticide. C'est un polluant organique persistant, non biodégradable. De fortes suspicions de toxicité, alliées à cette persistance, l'ont fait interdire dans de nombreux pays (dès 1976 aux Etats-Unis). Ce qui n'a pas empêché le gouvernement français d'autoriser son utilisation aux Antilles françaises jusqu'en 1993, avec de tragiques conséquences sanitaires.

NIGER

**Manifestations de jeunes après la mort d'un lycéen**

Des heurts ont eu lieu à Diffa (est du Niger), où des centaines d'élèves et lycéens sont descendus dans les rues pour exiger des clarifications sur la mort de leur camarade à Zinder et une « amélioration de leurs conditions de vie et de travail ». Une élève a été gravement blessée. Les 6 et 7 décembre dernier, un lycéen et une femme ont été tués au cours d'affrontements entre manifestants et forces de l'ordre à Zinder, deuxième ville du Niger. A l'appel de l'Union des scolaires nigériens (USN), plusieurs milliers d'étudiants et d'élèves ont aussi défilé jeudi dans les rues de la capitale Niamey aux cris de « Non à la tuerie de nos camarades » et « A bas la VII<sup>e</sup> République ! », avant de tenir un meeting devant le Parlement.

LIBYE

**Mort de Kadhafi : peut-être "un crime de guerre", selon le procureur de la CPI**



« La mort de Mouammar Kadhafi est une des questions qui doit être éclaircie — savoir ce qui s'est passé — parce qu'il existe de sérieuses suspicions sur le fait que c'était un crime de guerre », a déclaré à la presse, à New York, le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Luis Moreno Ocampo.

AFGHANISTAN

**Le vrai visage des policiers supplétifs formés par Washington**

L'Otan a dû reconnaître que des membres de la police locale afghane (ALP), des milices formées et financées par les Etats-Unis, ont commis des violations graves des droits de l'homme. La Force internationale de l'Alliance atlantique (Isaf) a estimé cependant que le travail des unités de l'ALP « faisait une énorme différence » dans le conflit contre les talibans. « Les forces internationales en Afghanistan travaillent étroitement avec les milices, dont un grand nombre ont été accusées de violations des droits de l'homme », écrivait Human Rights Watch (HRW) dans un rapport le 12 septembre, évoquant notamment des meurtres, viols, détentions arbitraires, disparitions, intimidations, vols, appropriations de terres, traitements cruels, enrôlements forcés commis par les policiers supplétifs de l'ALP. Forte actuellement de 7 000 hommes, cette milice doit atteindre 33 000 supplétifs à terme. Elle a été formée en août 2010 par les Etats-Unis, qui l'entraînent et l'arment.

HAÏTI

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ BRÉSILIEN "DÉFENDRE HAÏTI, C'EST NOUS DÉFENDRE NOUS-MÊMES"

**Haïti : nouvelles accusations de tortures commises par la Minustah**

Une nouvelle accusation contre les troupes de la mission des Nations unies pour la stabilisation d'Haïti (Minustah) : violences contre trois jeunes Haïtiens à Fort Dimanche, quartier de Port-au-Prince, capitale d'Haïti. De nouveau une triste nouvelle et cette fois, c'est l'armée brésilienne qui est accusée de mauvais traitements à l'égard de trois jeunes, Gilbert Joseph, 29 ans, Basile Amos, 19 ans, et Abel Joseph, 20 ans. (...) La presse haïtienne a publié des photos montrant les blessures subies par ces trois jeunes qui mettent en cause les troupes brésiliennes. Il ne s'agit pas d'un fait nouveau. A plusieurs reprises, le comité « Défendre Haïti, c'est nous défendre nous-mêmes » (1) a informé le gouvernement brésilien d'innombrables violations des droits de l'homme et de la souveraineté nationale d'Haïti de la part des troupes de la Minustah. (...) Jour après jour, nous nous apercevons que les troupes brésiliennes n'apportent ni aide ni paix au peuple haïtien. Jour après jour (...), ce sont les manuels des années de plomb de la dictature militaire qui sont appliqués pour préparer les troupes à agir au Brésil. Ce qu'ils font là-bas, comme l'admettent les commandants de l'armée brésilienne eux-mêmes, sert de laboratoire de tactiques militaires appliquées dans les favelas au Brésil. (...) Une fois de plus, nous affirmons qu'il faut que cela cesse. Nous nous adressons à la présidente de la République.

(1) Le comité « Défendre Haïti, c'est nous défendre nous-mêmes », était partie prenante, le 5 novembre dernier, à l'assemblée municipale de São Paulo, d'un meeting continental « pour le retrait des troupes de l'Onu », auquel ont participé plus de six cents personnes, venues de onze Etats du Brésil, avec, à la tribune, des représentants de sept pays (Etats-Unis, Haïti, Bolivie, Argentine, Uruguay, France et Brésil).